
Jour de séance 32

le mardi 21 mars 2017

13 h

Prière.

La séance, suspendue à 13 h 18 en raison d'ennuis techniques liés au système audio et d'interprétation, reprend à 13 h 24.

La séance, suspendue à 13 h 25 en raison d'autres ennuis techniques liés au système audio et d'interprétation, reprend à 13 h 47.

M. Wetmore (Gagetown-Petitcodiac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant l'Assemblée législative à rétablir le service de traversier à Gagetown. (Pétition 20.)

L'hon. M. Doucet, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la deuxième lecture des projets de loi 44, 45, 46, 31 et 17 soit appelée.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 44, *Loi sur la gouvernance locale*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M^{me} LeBlanc, vice-présidente, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, M. Albert assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 44 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 44, *Loi sur la gouvernance locale*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité permanent de la politique économique, comité que désigne le leader parlementaire du gouvernement.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 45, *Loi sur l'urbanisme*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 18 h 10.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de la Société des loteries
de l'Atlantique pour 2015-2016

(17 mars 2017).